



Journée Nationale d'Hommage aux Harkis Lundi 25 septembre 2006

Il y a maintenant un peu plus de 40 ans, les armes se taisaient en Algérie sonnait le glas de la présence française en terre d'Afrique.

Le 132^{ème} été serait celui du départ, de l'abandon, de la douleur, du déracinement.

De reniements en renonciations, de compromis en compromissions, une République censée protéger chacun sombrait dans les affres d'une guerre civile déguisée en maintien de l'ordre aux relents de conflit colonial.

De 1957 jusqu'en 1962, les harkis sont des soldats autochtones engagés aux côtés des Français dans des unités appelées Harkas tandis que l'Algérie était constituée de 4 Départements Français.

Au sein de l'Armée Française, ils totalisaient 66000 hommes en décembre 1961, dont près de 2/3 étaient des appelés.

4500 sont morts pour la France plus de 600 ont disparu.

Durant cette guerre l'Armée Française aurait inscrit dans ses registres 160 000 Harkis, Moghaznis, GMPR devenus GMS ou « Assès ».

Par extension, on a dénommé « harkis » tous les Algériens partisans de la présence de la France lors de la Guerre d'Algérie.

Les motivations et les choix étaient multiples :

- . Fidélité à leurs frères d'armes français de l'Armée d'Afrique
- . Attachement à la France qu'ils avaient contribué à libérer en 1944
- . Sévices du FLN/ALN
- . Option politique

À la suite de l'infléchissement de la politique Française vers l'indépendance algérienne à partir de 1961, commencèrent la démobilisation et le désarmement des supplétifs.

Les accords d'Evian signés le 18 Mars 1962 ne prévoyaient aucune disposition particulière quant à la protection ou l'avenir des pro-Français en général ni des Harkis et de leurs familles en particulier, mais incluaient une amnistie pour les actes effectués et les opinions émises avant l'indépendance.

Les Harkis furent désarmés par l'Armée Française repliée dans ses garnisons qui laissa le territoire au FLN.

Le nouveau pouvoir s'abstint peu de temps de toute répression vis-à-vis des pro-Français, et à Paris, le Gouvernement, dirigé par le Général de Gaulle, limita fortement le nombre de ceux qui purent se replier sur la France.

La loi du 23 Février 2005, dans son article 2 dénoncera le non-respect des Accords qui auraient du assurer la sécurité des Harkis s'ils avaient été respectés ; en revanche, ces manquements donneront tout son sens au célèbre slogan du FLN : « *la valise ou le cercueil* ».

En fait, admettons-le, il n'existait aucun plan d'évacuation ni de protection des Harkis et de leurs familles, et le gouvernement fut pris de court par l'arrivée des rapatriés.

On estime à 15 à 20 000 le nombre de familles de Harkis, soit environ 90 000 personnes qui purent s'établir en France entre 1962 et 1968.

Mais, la grande majorité resta en Algérie et des dizaines de milliers furent assassinés.

Ces massacres perpétrés parfois par familles entières s'accompagnèrent souvent de tortures, de viols et se déroulèrent dans un climat d'instabilité et de luttes internes pour la prise du pouvoir qui précéda et suivit l'Indépendance.

Le chiffre des massacres - maquillés en Libération Nationale - et difficile à cibler, oscille entre 60 et 80 000.

Mais on ne connaîtra jamais la vérité car une évaluation précise est encore aujourd'hui impossible.

Fin 1962, 20 000 supplétifs avaient été accueillis dans les camps d'hébergement militaires en France et 3200 se sont engagés dans l'armée française.

Souvenons-nous que l'accueil ne fut pas à la hauteur des sacrifices consentis ; deux, voire trois générations après les événements **les blessures persistent**.

Blessures d'être Etrangers, pour le cœur et la raison, blessures de non-reconnaissance, vexations infligées par un Etat ayant fondé sa légitimité sur le massacre, blessures des confusions discriminantes, liées au faciès ou aux noms, blessures de témoigner qu'ils ne faillirent jamais, là où tant se complaisaient dans le ralliement, là où tant choisirent la facilité de la trahison à cœur ouvert.

Blessures, enfin, d'entendre un élu de la République reprendre pour les nommer la seule sémantique de l'Allemagne nazie.

Devant le sacrifice consenti pour l'intérêt du pays, le sang mêlé à celui de nos pères, le regard de la Nation s'est longtemps détourné.

Ainsi, c'est toute la Communauté Nationale qui est comptable de l'oubli.

Aussi, c'est au quotidien qu'il nous appartient de faire œuvre de réparation, nous fils et filles de ceux qui combattirent à leur côté. C'est à nous, dont les pères furent frères d'armes d'œuvrer à la réparation dans une France, non pas partagée, mais entière, confiante en son avenir, porteuse pour chacune et chacun d'harmonie, d'égalité et de fraternité.

La reconnaissance des épreuves subies doit s'accompagner de la reconnaissance d'appartenance pleine et entière à la communauté nationale, sans reniement d'une histoire ou de racines. La force du destin de la France, est à ce prix, lorsque le sang versé se fonde au sang reçu.